

## var **Fidélité des patients à la pratique de médecine générale** ([Atlas](#))

<b>Description</b>	<p>Pourcentage de bénéficiaires de l'assurance maladie en Belgique qui restent fidèles à « leur » pratique de médecine générale.</p> <p>La fidélité des patients est basée sur les <a href="#">contacts réguliers</a> (consultation ou visite à domicile hors urgence ou service de garde) au cours de l'année de référence et de l'année précédente. Dans la mesure où au moins 75 % de ces contacts réguliers ont lieu dans la pratique de médecine générale qui, sur la base d'un <a href="#">algorithme</a>, leur a été attribuée, les patients sont considérés comme fidèles à la pratique.</p> <p><i>Codification</i> %</p> <p><i>Remarques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Ces chiffres concernent uniquement les patients qui : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ au cours de deux années civiles (l'année de référence et l'année précédente), ont eu au moins trois contacts (réguliers) avec le médecin généraliste,</li> <li>○ ont habité dans la même commune (basé sur le code NIS) au cours de cette période,</li> <li>○ au cours de l'année de référence, se sont vus attribuer une pratique de médecine généraliste sur la base de l'algorithme susmentionné.</li> </ul> </li> <li>● Une pratique de médecine générale peut être une pratique solo ou de groupe ou un <a href="#">centre de santé de quartier (maison médicale)</a>. Sont pris en considération les médecins actifs, à savoir ceux qui comptent au moins 1 250 contacts réguliers par an. Les contacts durant la nuit, le weekend et les jours fériés ne sont pas comptabilisés.</li> <li>● Les chiffres par unité géographique sont basés sur l'adresse de correspondance de la pratique connue de l'INAMI. Dans le cas de certaines pratiques solo, celle-ci ne correspond pas au lieu de travail.</li> <li>● Les chiffres sont basés sur des années population complètes, c.à.d. qu'ils comprennent toutes les personnes nées ou décédées au cours de l'année de référence.</li> <li>● La tranche d'âge est basée sur l'âge des bénéficiaires au 31 décembre de l'année de référence.</li> <li>● Vous trouverez davantage d'informations de contexte sur les chiffres dans le Chiffre-clé Atlas relatif aux <a href="#">Contacts avec le médecin généraliste</a>.</li> </ul> <p><i>Fréquence et timing de la mise à jour:</i> les statistiques de l'année civile 2 sont ajoutées chaque année durant le Q3.</p> <p><i>Le plus petit niveau géographique disponible :</i> Commune</p> <p><i>Méthode de calcul</i>  <a href="#">Nombre de bénéficiaires</a> dont 75 % des <a href="#">contacts réguliers</a> de l'année ont eu lieu dans la pratique de <a href="#">médecine générale attribuée</a> / <a href="#">Nombre de bénéficiaires</a> comptant au moins trois contacts en deux ans sans changement d'adresse *100</p>
<b>Disponible</b>	2014
<b>Référence recommandée</b>	IMA_AIM (25/09/2025), stat_003_012, <a href="#">Atlas IMA_AIM (accessed on 26/04/2026)</a>
<b>Dernière mise à jour des métadonnées</b>	25/09/2025

<b>Code</b>	stat_003_012_At
<b>Variable(s) source(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <a href="#">PAT_ATTRIB-Attribué à un cabinet de médecin généraliste</a></li> <li>● <a href="#">REGCONTACT-Nombre de contacts réguliers</a></li> </ul>
<b>Variable(s) équivalente(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <a href="#">cube_003_012-Fidélité des patients à la pratique de médecine générale</a></li> <li>● <a href="#">stat_003_005-Patients pratique de médecine générale</a></li> <li>● <a href="#">stat_003_006-Patients DMG pratique de médecine générale</a></li> <li>● <a href="#">stat_003_001-Dossier médical global</a></li> <li>● <a href="#">stat_003_015-Contact avec le médecin généraliste (hors maison médicale)</a></li> <li>● <a href="#">stat_003_007-Patients maisons médicales</a></li> <li>● <a href="#">stat_003_011-Fidélité des patients DMG à la pratique de médecine générale attribuée</a></li> <li>● <a href="#">stat_003_014-Moyenne des contacts chez le médecin généraliste par bénéficiaire</a></li> </ul>
<b>Mots clés</b>	<a href="#">Prestations de soins de santé</a> , <a href="#">Avantages et statuts</a> , <a href="#">Prestataires de soins de santé</a>